

REGLEMENT – CROSS TRIATHLON CONTRE LA MONTRE DU LUNDI 21 AVRIL 2024 MOULINS (03).

Les concurrents se conforment aux règles de course de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) <http://www.fftri.com/> et au règlement de l'épreuve suivante:

1) COURSES INDIVIDUELLES :

Cross Triathlon **Distance S** : à partir des cadets, nés en 2009 et avant

Cross Triathlon **8-11 ans** : pour les poussins et pupilles nés de 2014 à 2017

Cross Triathlon **12-15 ans** : pour les benjamins et minimes nés de 2010 à 2013

Ces épreuves sont ouvertes :

- aux licenciés FFTRI 2024. Les licenciés FFTRI devront fournir une copie de leur licence
- Pour les non-licenciés FFTRI 2025 majeurs, un certificat d'aptitude de moins d'un an, à la date de l'évènement, de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition est souhaité (à défaut un questionnaire de santé dûment complété devra être fourni) ainsi qu'un pass compétition
- Pour les mineurs licenciés ou non et les non-licenciés FFTRI 2025 majeurs, la fourniture d'un questionnaire de santé dûment complété **est obligatoire**.

2) CROSSE TRIATHLON S EN RELAIS:

NAGEUR :

- Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2013 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.
- Pour les majeurs, seule la licence FFN 2025 ou FFTRI 2025 vous dispense du certificat médical pour la partie natation.
- Pour les non licenciés FFTRI majeur, ils devront fournir un Pass Journée Compétition. La fourniture d'un certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** de la natation » est préconisé : à défaut un questionnaire de santé dûment complété devra être fourni
- Pour les mineurs licenciés, la licence FFN 2025 ou FFTRI 2025 vous dispense du certificat médical pour la partie natation mais une autorisation parentale doit être fournie
- Pour les mineurs non licenciés FFN 2025 ou FFTRI 2025, un questionnaire de santé dûment complété dispense de certificat médical et fait office d'autorisation parentale. Un Pass Journée Compétition devra également être fourni

CYCLISTE :

- Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2013 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.
- Pour les majeurs, seule la licence FFC 2025 ou FFTRI 2025 vous dispense du certificat médical pour la partie natation
- Pour les non licenciés majeurs FFTRI, ils devront fournir un Pass Journée Compétition. La fourniture d'un certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du cyclisme » est préconisé : à défaut un questionnaire de santé dûment complété devra être fourni.
- Pour les mineurs licenciés, la licence FFC 2025 ou FFTRI 2025 vous dispense du certificat médical pour la partie natation mais une autorisation parentale doit

être fournie

- Pour les mineurs non licenciés, un questionnaire de santé dûment complété dispense de certificat médical et fait office d'autorisation parentale. Un Pass Journée Compétition devra également être fourni

COUREUR A PIED :

- Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2013 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais
- Pour les majeurs, seule la licence FFA 2025 ou FFTRI 2025 vous dispense du certificat médical pour la partie course à pieds.
- Pour les non licenciés majeurs, ils devront fournir un Pass Journée Compétition. La fourniture d'un certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du cyclisme » est préconisé : à défaut un questionnaire de santé dûment complété devra être fourni.
- Pour les mineurs licenciés, la licence FFA 2025 ou FFTRI 2025 vous dispense du certificat médical pour la partie natation mais une autorisation parentale doit être fournie
- Pour les mineurs non licenciés, un questionnaire de santé dûment complété dispense de certificat médical et fait office d'autorisation parentale. Un Pass Journée Compétition devra également être fourni

La réglementation Fédérale autorise, pour un triathlon distance « S » la participation d'un BENJAMIN ou MINIME, à la condition qu'il n'effectue qu'une seule partie du relais. Le Cross Triathlon peut être constitué de 3 athlètes Benjamin Dans les autres cas (deux parties du relais), le TRIVERT 2025 n'est accessible qu'aux athlètes au minimum CADET (né en 2009 et avant)

3) AIRE DE TRANSITION/ PARC A VELOS :

L'aire de transition n'est accessible qu'aux athlètes « numérotés » (bras et jambe) et munis de leur dossard qui tout au long des épreuves devra rester parfaitement visible.

L'entrée initiale dans le parc à vélos se fait avec le casque sur la tête, jugulaire attachée et ajustée.

L'entrée et la sortie de l'aire de transition se font à pied.

Les concurrents ne pourront conserver sur ou à proximité de leur vélo que le matériel strictement nécessaire aux épreuves (casque, lunettes, bidons...) « PAS DE SAC »

Les horaires d'accès à l'aire de transition devront être respectés, et notamment, aucun concurrent ne pourra venir retirer son vélo avant 16h30 (il devra être identifiable par son dossard ou son marquage).

Une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent, le parc à vélo ne sera plus surveillé.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol de matériel.

Les VTT, VTC, Gravel et cyclo-cross sont acceptés, le bon entretien des vélos est sous l'entière responsabilité des concurrents.

4) CHRONOMETRIE ET PUCE :

La puce se fixe à la cheville gauche avant le départ natation (restitution en fin de course)
Elle permet de donner les temps et classements à l'arrivée. Pour les équipes, la puce fait office de témoin de relais dans l'aire de transition.
La liste des horaires de départ sera affichée. Les concurrents devront se présenter à proximité de la table de pointage, au plot de départ, à la piscine, juste avant, ils seront prévenus du temps restant jusqu'à leur départ.

5) NO ASSISTANCE :

Le triathlon est un sport individuel, où les efforts consentis à l'entraînement doivent aboutir en compétition à un résultat personnel. No assistance.
Sur la partie cycliste, le code de la route s'applique. Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

6) MEDICAL :

L'assistance médicale a toute autorité pour arrêter durant l'épreuve les concurrents présentant des symptômes indiquant un risque pour leur santé.

7) DROITS D'INSCRIPTION :

Engagement par internet sur le site Klikego jusqu'au **18/04/2025**.

Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles pour chaque épreuve

Cette épreuve étant organisée sous l'égide de la fédération française de triathlon, les non licenciés FFTRI devront souscrire à un pass journée FFTRI.

A la date de la clôture des inscriptions :

- **Tous les justificatifs valides demandés devront être fournis et déposés sur le site d'inscription**
- **le dossier d'inscription devra être dûment complété**
- > **A défaut, l'inscription ne sera pas validée**

La dépose de justificatifs lors du jour de la compétition n'est pas admise

VOIR LE SITE TRIMAY POUR INSCRIPTIONS SUR INTERNET : www.trimay.fr

Clôture des inscriptions le **18 avril 2025** ou dès que le quota de 170 athlètes pour l'épreuve « distance S » en individuel, de 50 athlètes pour l'épreuve « 8-11 ans », de 50 athlètes pour l'épreuve « 12-15 ans » et de 30 équipes pour l'épreuve en relais sera atteint.

L'organisation se réserve le droit de modifier ces quotas.

INDIVIDUEL

Pour le Cross Triathlon « Distance S » :

- licenciés FFTRI :
 - 25 € jusqu'au 28/03/2025 et 30 euros après cette date pour les inscriptions en ligne
 - 40 euros pour les inscriptions sur place
- non licenciés FFTRI :
 - 30 € jusqu'au 28/03/2025, et 35 euros après cette date
 - 45 euros pour les inscriptions sur place

Pour le Cross Triathlon « 8-11 ans » :

- en ligne: licenciés FFTRI : 10€, non licenciés FFTRI : 12€
- sur place : licenciés FFTRI : 15 euros, non licenciés FFTRI: 17 euros

Pour le Cross Triathlon « 12-15 ans » :
en ligne: licenciés FFTRI : 10€, non licenciés FFTRI : 12€
- sur place : licenciés FFTRI : 15 euros, non licenciés FFTRI: 17 euros

- A ces coûts se rajoutera pour chaque non-licencié le coût du pass compétition pris en ligne sur le site FFTRI

Les frais d'inscription sur le site Klikego sont en sus

RELAIS

Pour le Cross Triathlon Distance S : 39 € pour l'équipe jusqu'au 28/03/2025 et 45 euros après cette date (plus le coût du pass-compétition pour chaque participant non licencié)

Frais d'inscription sur place : 60 euros (plus le coût du pass-compétition pour chaque participant non licencié)

Les frais d'inscription sur le site Klikego sont en sus

Annulation d'inscription :

Après validation des inscriptions, toute demande d'annulation sera prise en compte sur présentation d'un certificat médical exposant l'incapacité de pouvoir participer à l'épreuve

8) Divers :

Droit à l'image : Votre participation vaut autorisation tacite de votre part à l'utilisation d'images sportives que pourrait en faire l'organisateur auprès des médias et autres moyens de communication.

Le remboursement des frais d'inscription ne pourra être demandé qu'accompagner d'un certificat médical justifiant d'une impossibilité à la participation à cette épreuve. La demande sera prise en compte tant que les quotas d'inscriptions ne seront pas atteints et avant la date de clôture de inscriptions.

Le cross-triathlon emprunte des chemins situés dans une zone NATURA 2000. **Il est interdit d'emprunter un autre itinéraire que celui défini par l'organisation et balisé et fléché.** De même il est strictement interdit de jeter quelconque détritrus, bidons, emballages de produits énergétiques sur le parcours VTT et sur la partie pédestre. Un ravitaillement et une zone de propreté seront prévus au départ du parcours course à pied.